

Mme Christine BOULAY-FILLEUL	Cheffe du Bureau des ressources humaines et de l'administration générale Division des cabinets
M. Walid MOKNI	Adjoint au chef du Bureau des risques infectieux émergents et des vigilances Sous-direction veille et sécurité sanitaires Direction générale de la santé
Mme Carole PELLUCHON	Responsable de formation, conseillère mobilité-carrière, référente handicap-dialogue social-action sociale Direction régionale de l'emploi, de l'économie, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire

Article 3

L'arrêté du 23 janvier 2023 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie C est abrogé.

Article 4

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 23 mai 2023.

Pour les ministres et par délégation :
La cheffe du Département procédures individuelles
et prévention des conflits
Juliette CAHEN